

Le parti socialiste (PS)

Pascal DELWIT

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, le parti socialiste est passé par de nombreuses émotions. Après des élections catastrophiques en 1999, le PS avait retrouvé des couleurs au scrutin communal d'octobre 2000 avant de connaître un sursaut électoral notable aux élections fédérales de mai 2003 et régionales de juin 2004. Mais cette embellie s'est heurtée aux « affaires » récurrentes dans les rangs socialistes depuis deux décennies. Notamment dans la première ville wallonne, Charleroi. Au scrutin local de 2006 et plus encore aux élections législatives de juin 2007, le parti socialiste enregistre un recul sévère. Préparé à une nouvelle désillusion en perspective du scrutin régional de 2009, le PS a redressé la tête et plus que sauvé les meubles. Ce faisant, il a gardé la main pour la confection des exécutifs régionaux et communautaire et pérennisé sa plus longue présence aux affaires – depuis mai 1988 – de son histoire. En 2010, les socialistes francophones remportent une éclatante victoire en captant plus de 38% des suffrages en Wallonie.

Aux origines du parti socialiste

Le parti socialiste est fondé à la suite de la scission du parti socialiste belge (PSB-BSP) en 1978. Après l'échec du pacte d'Egmont et la démission du gouvernement Tindemans II, socialistes néerlandophones, sous la houlette de Karel Van Miert, et francophones, sous celle d'André Cools, conviennent d'emprunter des voies autonomes et de « créer » deux formations politiques indépendantes. Héritier du PSB-BSP et avant 1940, du parti ouvrier belge-Belgische Werkliedenpartij (POB-BWP) fondé en 1885, le parti socialiste a conservé les traits saillants de ces formations : un très grand pragmatisme, un ancrage et un enracinement forts dans les milieux populaires salariés, un goût modéré pour les débats théoriques et un municipalisme très prononcé.

Pendant longtemps, les socialistes belges ont fondé leur présence sur l'échiquier politique belge à travers la défense déléguée du monde ouvrier et employé laïque dans le cadre de la société belge « pilarisée ». Le PSB s'est appuyé sur son propre « pilier » en forme de contre-société. Pour le *monde* socialiste, il en est ainsi allé de la réunion d'un parti de masse, d'une organisation syndicale – la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) –, d'une mutualité – les mutualités socialistes – et de nombreuses associations et organisations parallèles dans le monde associatif, de la formation continue et de la culture.

Tôt, les socialistes ont donc ambitionné de porter les intérêts du monde ouvrier, fonctionnaire et employé dans les sphères politique et sociale. Pour ce faire, ils ont investi les institutions de la démocratie représentative : du communal au national. Dans cette optique, le POB s'était fixé pour objectif d'obtenir les droits politiques comme levier pour élargir les droits sociaux. Acteur décisif dans le combat en faveur du suffrage universel, le parti ouvrier belge accède par la suite aux exécutifs locaux puis, après la première guerre mondiale, nationaux. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le parti socialiste belge contribue fortement à construire l'Etat social « à la belge ».

A l'instar de ses coreligionnaires européens, le parti socialiste est confronté depuis le milieu des années soixante-dix à une crise identitaire liée au déclin des prérogatives de l'Etat dans le cadre national, à l'effilochement de l'Etat social et à la victoire culturelle de l'idée de non-régulation des pouvoirs publics dans les sphères économique, financière et sociale même si la crise financière de septembre 2008 a quelque peu modifié cette perspective.

Le positionnement politique

Depuis la deuxième guerre mondiale, le parti socialiste a régulièrement réorienté son positionnement politique. Dans l'immédiat après-guerre, les socialistes sont inscrits dans une confrontation dure avec le monde catholique. La question royale et la question scolaire cristallisent une opposition sévère sur le clivage philosophique. Néanmoins, la pacification induite par le pacte scolaire modifie la donne. Dans les années soixante, les socialistes acceptent de gouverner avec la famille sociale chrétienne et sont confrontés à une gestion difficile des tensions linguistiques et sociales.

Dans la foulée des *Golden sixties* et des événements de mai 1968, le parti socialiste s'engage dans une redéfinition programmatique, marquée à gauche. En 1974, le PSB-BSP tient un important congrès doctrinal qui illustre cette inflexion. Le système capitaliste est vilipendé, la société socialiste est présentée comme un horizon et le volontarisme politique est à l'ordre du jour :

« Au système des valeurs du capitalisme, fondées sur la recherche du profit privé et la promotion des intérêts égoïstes, le socialisme oppose les valeurs morales, sociales et culturelles d'une société libérée des besoins matériels et des iniquités sociales »¹.

¹ PARTI SOCIALISTE BELGE, « Projet de résolution pour le congrès doctrinal du PSB », *Le Peuple*, 8 novembre 1974.

Cette réorientation à gauche est en phase avec ce qui s'observe dans beaucoup d'autres partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe². Elle est endossée, paradoxalement, au terme d'une période de croissance économique soutenue et à l'entame d'une crise économique majeure, incarnée par les chocs pétroliers de 1973 et 1978, par une grave montée du chômage et de l'inflation dans la deuxième moitié des années soixante-dix. Aussi, le parti est-il appelé à revoir ses ambitions et ses axes programmatiques. Le nouveau contexte économique rend surannées nombre de perspectives avancées lors du congrès doctrinal de 1974. La vague néolibérale fait son apparition. Le temps de l'intervention forte des autorités publiques en matière économique et sociale semble révolu. Après des années extrêmement difficiles au gouvernement de 1977 à 1981 sur les questions institutionnelles, sur la loi de modération salariale et le destin de la sidérurgie en Wallonie, les socialistes sont envoyés dans l'opposition à l'issue des élections législatives de 1981. Dans une formation en proie à de fortes divisions, qui ont entraîné la démission du président André Cools en janvier 1981, l'heure est aux révisions. Successeur de Cools, Guy Spitaels lance un congrès doctrinal qui tient ses travaux les 27 et 28 mars 1982 sur le thème « Rénover et agir ». Les assises de 1982 constituent un net recentrage :

« Le parti socialiste, comme les autres partis socialistes européens, a donc le devoir de tracer les axes d'un véritable changement économique. Tout, dans nos analyses, montre que le changement est inévitable : l'inflation traduit l'impasse à laquelle le modèle de croissance des années soixante est parvenu, le déclin industriel wallon illustre les carences de l'investissement et de l'initiative économique, la gestion macro-économique de la crise par le biais des finances publiques a atteint ses limites »³.

Dans cette configuration, le ps se mobilise en faveur de la « relance sélective », qui devient le mot d'ordre des élections législatives de 1985. A la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, le parti socialiste a à nouveau souhaité revoir son positionnement suite à la chute du mur de Berlin en 1989 et les défis politiques nouveaux posés à la gauche. Mais plusieurs tentatives avortent en raison d'un contexte politique et social complexe pour la formation socialiste.

Au début des années 2000, le nouveau président, Elio Di Rupo, relance une dynamique en la matière sous la forme des *Ateliers du progrès*, qui mobilisent le parti socialiste pendant un an. Après une décennie difficile, où le gouvernement auquel a pris part le ps a dû assainir les finances publiques et stopper la spirale d'endettement et où la chute du mur de Berlin a semblé marquer le triomphe du libéralisme, l'heure est à un retour aux fondamentaux sociaux-démocrates revisités : valorisation de l'action publique et lien avec le tissu associatif :

« L'Etat a un rôle irremplaçable à jouer dans la conduite d'un projet collectif aussi ambitieux que celui d'assurer la sécurité d'existence à chacun. En revanche,

² P. DELWIT (éd.), *Où va la social-démocratie européenne ? Débats, enjeux, perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004 ; G. MOSCHONAS, *In the Name of Social Democracy : The Great Transformation from 1945 to the Present*, New York, Verso, 2002.

³ PARTI SOCIALISTE, *Faire face à la crise, congrès des 27 et 28 mars 1982*, Bruxelles, Institut Emile Vandervelde, 1982, p. 57.

nous pensons, au PS, qu'il ne doit pas se substituer à tous les acteurs de la société. Nous voulons bien entendu revaloriser l'action publique, mais pas créer un Etat omniprésent ou arrogant dont les responsables prétendraient se substituer aux forces vives de la société. Selon nous, les pouvoirs publics sont appelés à œuvrer de concert avec les acteurs économiques et sociaux : avec les partenaires sociaux mais aussi avec le secteur associatif, qui doit voir ses rôles d'aiguillon et sa force de proposition reconnus. Nous nous réjouissons dès lors de voir que nos initiatives en ce sens à la Communauté française et à la Région wallonne pour créer un pacte associatif progressent bien »⁴.

Quelques années plus tard, dans un nouveau *Manifeste*, Elio Di Rupo réaffirmera un certain nombre de points clés du positionnement socialiste : singulièrement l'importance du rôle de l'Etat dans une société trop régentée par la « main invisible du marché », sans pour autant revenir à des antiennes planistes : « L'Etat juste protège également chacun contre le risque de marchandisation de la société »⁵.

Le « monde » socialiste et l'organisation du PS

Dès ses origines, le POB-BWP a tenté d'intégrer la classe ouvrière dans la vie politique, économique et culturelle belge. Pour ce faire, les socialistes belges se sont appuyés sur la conquête du suffrage universel, puis du pouvoir, et sur l'encadrement du mouvement ouvrier par des organisations du mouvement socialiste, constituant de la sorte le pilier socialiste en Belgique. Ce pilier a perduré malgré plusieurs crises.

Jusqu'en 1945, le syndicat socialiste – La Commission syndicale créée en 1898 puis la Confédération générale du travail, CGTB – était organiquement lié au parti. A la libération, ce lien constitué est officiellement défait, contre la volonté d'une partie des membres et des cadres du parti. La FGFB devient autonome. Mais cette indépendance est cadrée. Après la démission du communiste Théo Dejace, l'un des cinq secrétaires nationaux de la FGFB, est mise sur pied, en 1949, « l'Action commune ». Créée à l'origine pour lutter contre le retour du roi Léopold III sur le trône, l'Action commune socialiste est une communauté, informelle mais puissante, d'action entre les organisations du monde socialiste et de soutien politique et électoral au PS. Malgré la crise syndicale qui affecte les syndicats et leurs effectifs en Europe, le taux de syndicalisation est resté extrêmement élevé en Belgique. La FGFB a donc un nombre d'affiliés substantiel : 1 400 000 selon ses données.

Episodiquement, les relations entre le parti socialiste et la FGFB sont empreintes de tensions plus ou moins fortes. Il en a été ainsi lors de l'élaboration du « plan global » du gouvernement Dehaene en 1994 ou plus récemment, du « Pacte de solidarité entre les générations » (2005), qui a été vivement contesté par la base syndicale socialiste. Mais dans un environnement européen et international complexe, la FGFB se garde bien d'en « rajouter » sur le comportement du parti socialiste ou de son *alter ego* flamand, le SP.a.

Dans le domaine de la santé, les Mutualités socialistes font office d'acteur social impressionnant dans un secteur – les soins de santé – à l'importance matérielle et symbolique accrue pour de larges secteurs de la population. Le parti socialiste

⁴ E. DI RUPO, *Le progrès partagé*, Bruxelles, Luc Pire, 2003, p. 16.

⁵ E. DI RUPO, *Etre socialiste aujourd'hui*, Bruxelles, Luc Pire, 2008, p. 15.

embrasse pleinement ce secteur en occupant régulièrement les postes ministériels qui le concernent et a été à l'origine de l'augmentation annuelle de la norme soins de santé de 4,5%, contestée aujourd'hui.

Qu'en est-il alors du parti ? Jusqu'en 1945, l'adhésion au parti ouvrier belge (POB) s'effectuait sur une base indirecte via des organisations sociales du mouvement socialiste. Après la guerre, les socialistes adoptent de nouveaux statuts. On y relève l'abandon de l'adhésion collective au profit de l'adhésion individuelle. Ce faisant, le parti socialiste belge devient un « parti direct » selon la catégorisation de Maurice Duverger⁶. Le principe de l'adhésion individuelle n'a cependant pas entamé le caractère de « masse » de la famille socialiste en Belgique. Le nombre d'adhérents du PSB-BSP dépasse les 250 000 à la fin des années soixante-dix.

Tableau 1. Effectifs du PSB-BSP de 1946 à 1977

1946	95 260	1967	196 619
1948	113 201	1968	207 145
1950	127 158	1969	215 686
1952	147 633	1970	224 950
1954	153 014	1971	235 069
1956	172 530	1972	241 062
1958	187 000	1973	250 205
1960	199 000	1974	254 452
1964	204 500	1975	253 535
1965	192 403	1976	254 734
1966	203 078	1977	253 050

En 1978 – année de la séparation entre le PS et le SP –, le PSB atteignait 259 000 adhérents soit environ un affilié pour six électeurs. Au moment de la scission, le PS compte 147 269 adhérents. Ce chiffre ne cesse de croître jusqu'en 1981, moment où on dénombre 167 087 affiliés socialistes. C'est un peu le chant du cygne. Depuis en effet, le nombre d'affiliés a régulièrement décroché. Au début des années 2000, les effectifs passaient pour la première fois sous la barre des cent mille et avoisinent aujourd'hui les 80 000.

Tableau 2. Evolution du nombre d'adhérents du PS

1978	147 269	1995	117 553
1979	144 852	1996	112 731
1980	154 798	1997	109 194
1981	167 087	1998	104 975
1982	161 649	1999	104 886
1983	149 289	2000	103 079
1984	150 671	2001	89 694
1985	140 462	2002	89 694
1986	138 820	2003	82 399
1987	144 933	2004	83 105
1988	139 595	2005	

⁶ M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Seuil, 1981, p. 49 et s.

1989	132 208	2006	95 282
1990	129 586	2007	78 365
1991	128 489	2008	
1992	125 281	2009	
1993	125 073	2010	81 491
1994	124 081		

En nombre d'adhérents, trois fédérations dominent le parti, celles de Liège, Charleroi et Mons, représentant respectivement 25,2%, 14,4% et 12,3% du total des adhérents du ps, soit plus de la moitié des effectifs.

Le ps a donc longtemps rempli l'un des critères de définition d'une formation sociale-démocrate : un rapport étroit entre le nombre d'adhérents et le nombre d'électeurs. Mais dans la période contemporaine, ce taux s'est lui aussi effiloché. En 1978, lors de la scission, il s'élève à 20,4% ; en 1991, à 15,4%. Au scrutin fédéral de mai 2003, il n'atteint plus 10% – 9,63% – et en 2007, il se fixe à 10,8%, en raison surtout de la défaite électorale du ps.

Tableau 3. Taux d'adhésion du ps ⁷

1978	20,4	1995	16,3
1981	21,8	1999	16,6
1985	16,8	2003	9,6
1987	15,2	2007	10,8
1991	15,4	2010	9,1

Qui adhère au parti socialiste ? Une enquête réalisée auprès d'un large échantillon de membres du ps en 2005 permet de s'en faire une idée. Pour près de deux tiers, les affiliés socialistes sont des hommes, comme souvent dans les partis européens, à l'exception du parti conservateur britannique. Les membres du ps sont par ailleurs plutôt âgés. Si 60% d'entre eux ont 55 ans et plus, ils ne sont que 6% à avoir moins de 35 ans. Nous l'avons observé, le parti socialiste est confronté à un problème de renouvellement des générations adhérentes et militantes. En l'espèce, le problème n'est pas spécifique aux socialistes francophones. Le désengagement partisan est un phénomène observé à l'échelle européenne ⁸.

La dimension laïque du parti socialiste se retrouve aussi dans les convictions philosophiques de ses membres. Un peu moins de 40% se déclarent croyant(e)s, mais on ne recense que 13% de pratiquants réguliers ⁹. *A contrario*, 28% des non-croyants se déclarent membres d'une association de libre pensée. Les choses sont plus claires encore lorsque l'on examine le ou les réseaux scolaires fréquentés. 16% des membres

⁷ Rapport du nombre de membres du ps au total des électeurs socialistes.

⁸ P. DELWIT, « Still in Decline ? Party Membership in Europe », in E. VAN HAUTE (éd.), *Party Membership in Europe : Exploration into the anthills of party politics*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011 ; P. MAIR, I. VAN BIEZEN, « Party Membership in Twenty European Democracies, 1980-2000 », *Party Politics*, 7/1, 2001, p. 5-21.

⁹ Agrégation des réponses « participation à l'office au moins une fois par semaine » et « au moins une fois par mois ».

à peine ont entièrement suivi leur scolarité dans le réseau libre confessionnel ou dans plusieurs réseaux. Le réseau officiel est sur-représenté par rapport à la moyenne (environ 50%). De même, parmi les membres ayant accompli un cursus universitaire, on ne relève que 17% de répondants ayant terminé leurs études dans une université libre confessionnelle¹⁰ alors qu'ils sont près de 40% à avoir accompli leurs études à l'Université libre de Bruxelles.

Compte tenu de la structure d'âge, le nombre d'inactifs professionnels est important : un peu moins d'un membre sur deux, dont la très grande majorité est (pré)pensionnée. Parmi les actifs professionnels, les salariés dominent nettement, avec une part très importante de travailleurs dans le secteur public. Près d'un actif professionnel sur deux est un fonctionnaire.

L'appartenance au *monde socialiste* est forte. 77% des adhérents sont affiliés à la Mutualité socialiste pour seulement 7,3% aux Mutualités chrétiennes. Et parmi les syndiqués, 91% le sont à la FGTB pour 4,2% à la CSC.

Tableau 4. Profil des adhérents du parti socialiste

Genre	
Hommes	64,1
Femmes	35,9
Age	
18-24	0,75
25-34	5,65
35-44	12,55
45-54	20,45
55 et plus	60,60
Rapport philosophique	
Non-croyants	61,59
Croyants	38,41
Réseau scolaire fréquenté	
Officiel	82,78
Libre confessionnel	11,00
Libre non confessionnel	1,01
Plusieurs réseaux	5,21
Statut	
Inactif professionnels	45,88
Actif professionnel	54,12
dont	

¹⁰ Université catholique de Louvain, Facultés universitaires Saint-Louis, Facultés catholiques de Mons et Facultés Notre-Dame-de-la-peace de Namur.

Ouvrier	11,62
Employé	25,51
Fonctionnaire	44,42
Indépendant ou commerçant	4,33
Profession libérale	2,28
Cadre supérieur	7,06
Cadre moyen	4,78

Les adhérents du parti socialiste s'assument clairement à gauche. Sur une échelle gauche-droite allant de 0 comme étant la position la plus à gauche à 10 comme étant la position la plus à droite, la moyenne d'auto-positionnement des affiliés est de 2,6. En moyenne, les adhérents classent leur parti légèrement plus à droite que leur propre position. Le score moyen est de 2,96.

Les affiliés du parti socialiste ont-ils pour autant un positionnement de gauche sur les questions qui se posent à la société dans les différentes sphères ? Pour répondre à cette question, nous avons construit trois indicateurs de positionnement gauche-droite à l'aide de propositions soumises aux adhérents. Le premier renvoie aux thématiques socio-économiques opposant une perspective libérale (droite) à une perspective régulationniste (gauche) ; le second a trait aux questions de société hors sphère socio-économique confrontant les postures libérales culturelles (gauche) et autoritaires (droite) ; le troisième concerne les rapports à l'autre mettant aux prises les visions ethnocentristes (droite) et universalistes (gauche). Le classement va de -10 position la plus à droite sur l'indicateur à 10, position la plus à gauche. Les adhérents sont les plus à gauche sur les questions socio-économiques. Le score moyen est de 3,44. Il en va de même sur l'axe qui a trait aux questions de société où, en moyenne, les affiliés du PS tendent à une position libérale culturelle, quoique contenue ; le score moyen s'élevant à 2,32. En revanche, le rapport à l'autre dévoile un comportement « centriste » puisque le score moyen est légèrement négatif : - 0,24.

Le fonctionnement du parti socialiste

Statutairement, le PS se fixe pour but « d'organiser, sur le terrain de la lutte des classes, toutes les forces socialistes de Wallonie et de Bruxelles, sans distinction de race, de sexe, de langue, de nationalité, de croyance religieuse ou philosophique, afin de conquérir le pouvoir pour réaliser l'émancipation intégrale des travailleurs »¹¹. On adhère individuellement au PS — pour autant que l'on ait seize ans minimum. L'adhésion s'opère auprès d'une section locale ou d'une section d'entreprise ou en étant membre d'une formation affiliée au parti socialiste européen, tout en résidant en Belgique.

La structure du PS part de la section locale dont les limites territoriales et les conditions d'existence sont déterminées par une Fédération d'arrondissement. Dans une commune, les sections sont agrégées dans une Union socialiste communale

¹¹ PARTI SOCIALISTE, *Statuts modifiés le 11 mai 2010 lors du Congrès de Bruxelles*, 2010, p. 2.

(usc). Celle-ci est en charge des compétences qui portent sur la politique et la gestion communales.

L'échelon suivant est la Fédération, qui couvre les arrondissements électoraux au plan régional dès lors que depuis 2002, les circonscriptions ont été provincialisées au plan fédéral. Le ps en compte quatorze : le Brabant wallon, Charleroi, Dinant-Philippeville, Huy-Waremme, Liège, le Luxembourg, Mons-Borinage, Namur, Soignies, Thuin, Verviers, Wallonie picarde et la fédération germanophone. Une fois par an, au moins, est organisé un congrès provincial (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur).

Par ailleurs, le ps s'est adapté au fait régional en établissant un Comité permanent des fédérations socialistes wallonnes et le Comité de la fédération socialiste bruxelloise, qui ont pour tâche de fixer « les options de politique régionale, dans le respect des décisions du Congrès » (article 48).

Les « instances générales » du ps s'articulent autour du Congrès, du Bureau, du Forum et du Collège des secrétaires fédéraux.

Le Congrès est l'organe souverain du parti en charge de définir sa ligne politique – « sauf pour les compétences expressément réservées aux Congrès régionaux » (article 30). Il se réunit tous les deux ans et élit à cette occasion les membres du Bureau.

Entre les congrès, le Bureau « arrête les positions politiques du parti » et prend toutes les décisions de compétence fédérale. Ses missions et son poids ont donc crû. Dans sa nouvelle configuration, le Bureau comprend le président et le secrétaire général du parti, six représentants de la fédération bruxelloise plus un « par tranche entamée de 5 000 affiliés à partir du 5 001^e affilié » et deux représentants de chaque autre fédération plus un aussi « par tranche entamée de 5 000 affiliés à partir du 5 001^e affilié » (article 38).

Le Forum est une structure souple sans pouvoir interne. Il constitue un « lieu de réflexion et de débat » et est ouvert à tous. Le parti doit organiser au moins un forum par an sur un thème choisi par le Bureau.

Le Collège des secrétaires fédéraux est une nouvelle instance. Il est compétent en « matière d'organisation et d'administration » (article 50). Il est constitué par les quatorze secrétaires fédéraux, le secrétaire du comité interfédéral des sections d'entreprise et le secrétaire général qui en préside les séances. Le président et les deux vice-présidents peuvent y assister.

Par-delà ces structures formelles, les orientations et les arbitrages réguliers et les plus importants du parti sont opérés au sein d'un groupe dit « G9 », dont la composition évolue régulièrement. En 2011, il se compose d'Elio Di Rupo (président), Rudy Demotte (ministre-président de la Région wallonne et de la Communauté française), Laurette Onkelinx (Vice-première ministre), Paul Magnette (ministre fédéral), André Flahaut (vice-président), Jean-Claude Marcourt (ministre régional), Michel Daerden (ministre fédéral), Charles Picqué (ministre-président de la Région bruxelloise), Philippe Moureaux (vice-président) et Anne Poutrain (directrice de l'Institut Emile Vandervelde).

On recense quatre mandats « nationaux » au parti socialiste : le président, les deux vice-présidents et le secrétaire général. Depuis la réforme statutaire du parti socialiste en 1999, le président est élu au suffrage direct des adhérents. La première

élection dans cette configuration est intervenue le 10 octobre 1999. Avec 28 208 voix sur 40 258 suffrages exprimés, Elio Di Rupo l'a emporté largement devant Anne-Marie Lizin (6 673 suffrages), Jean-Maurice Dehousse (2 923 suffrages) et Michel Villan (1 706 suffrages). En 2003, Elio Di Rupo est sans challenger et emporte l'élection avec 27 174 des 28 950 suffrages valablement exprimés. Dans la foulée de la défaite électorale de juin 2007, une troisième élection au suffrage direct des membres est organisée. Le 11 juillet 2007, Elio Di Rupo décroche un troisième mandat avec 20 654 suffrages face à Jean-Pierre De Clercq, qui recueille 2 425 voix. Enfin, Elio Di Rupo a été réélu le 29 mai 2011, sans opposant, en recueillant 17 436 suffrages sur les 18 032 votes valables. Les deux vice-présidents du parti sont Philippe Moureaux, ancien président de la fédération bruxelloise du parti, et André Flahaut, ancien ministre de la Défense et actuel président de la Chambre des représentants.

Le principe de l'élection du président au suffrage direct des membres a été étendu aux USC. Tant le comité de section que le président sont élus au suffrage direct. Pour ce qui a trait aux fédérations, l'article 25 des statuts prévoit que l'assemblée fédérale peut adopter le principe de l'élection directe des adhérents pour le président de la fédération, ce qui a pu occasionner des joutes importantes. Ainsi, en mai 2005, trois candidats s'étaient disputés la présidence de la fédération liégeoise du parti, la principale en nombre d'adhérents. Avec 4 800 voix, le bourgmestre de Liège Willy Demeyer avait devancé celui de Soumagne, Charles Janssens (3 862 voix), et le secrétaire du CPAS de Liège, Michel Faway (701 voix).

Le secrétaire général est élu par le Congrès. Il a en charge la gestion quotidienne du parti et met en œuvre les décisions en « matière d'organisation et de recrutement arrêtées par les instances du PS ». En février 2008, Gilles Mahieu a remplacé Jean-Pol Baras à ce poste.

Pour toutes les instances du parti, le PS a instauré temporairement des quotas de protection :

- aucune instance ne peut compter plus de deux tiers de représentants du même genre, la parité étant l'objectif (article 7) ;
- chaque instance doit recenser au moins 15% de représentants de moins de trente ans.

Depuis son accession à la présidence, Elio Di Rupo a modifié les statuts à plusieurs reprises (décembre 2000, janvier 2003, juillet 2003, février 2005, octobre 2005, septembre 2006, mars 2007, octobre 2009, mai 2010). Il s'est agi de moderniser la formation socialiste et son fonctionnement mais aussi, surtout après 2005, de trouver une parade statutaire aux problèmes de comportements illégaux ou hors déontologie de cadres ou militants du parti. Le pouvoir de substitution a été introduit pour les USC qui ne rempliraient pas leurs obligations statutaires ou adopteraient « une attitude manifestement contraire à l'intérêt du parti ». Le constat doit être posé par un Comité fédéral et pour autant que trois cinquièmes des présents marquent leur accord. D'une manière générale, le pouvoir de substitution peut aussi être exercé sur toute autre instance du parti par le Bureau pour autant que le constat soit posé par trois cinquièmes des membres présents. Cette disposition a été activée au lendemain de la déroute électorale du 10 juin 2007. L'Union socialiste communale de Charleroi a été placée par le Bureau sous la responsabilité de Paul Magnette, alors professeur

de science politique à l'ULB. De même la fédération socialiste de Charleroi est-elle placée sous la présidence de Jean-Luc Booremans, bourgmestre de Fleurus. En 2009, les remous dans l'Union socialiste communale de Huy ont, dans un premier temps, mené à la désignation d'un « facilitateur » en la personne de Christophe Collignon. La poursuite des difficultés a conduit la fédération de Huy-Waremme à exercer un pouvoir de substitution et à désigner deux modérateurs, Jean-Luc Martin et René Hamaide. Plus récemment, l'éviction de Michel Daerden du mayorat de la commune d'Ans a abouti à la mise sous tutelle de l'USC de ladite commune pour une période de trois mois.

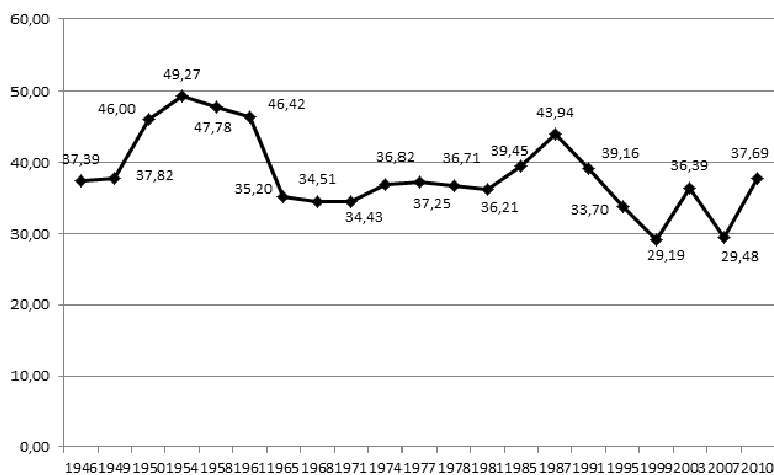
A l'échelle du parti et des fédérations sont instaurées des commissions de vigilance, ayant pour mission « de constater et de sanctionner tout manquement aux présents statuts, aux règles de déontologie » (article 79).

Performances et implantation électorales du parti socialiste

Après l'introduction du suffrage universel masculin tempéré par le vote plural en 1893, le POB s'est affirmé d'emblée comme une force électorale avec laquelle il fallait compter. En 1894, il conquiert vingt-huit députés dans le cadre d'un mode de scrutin uninominal. Rapidement, il devient la deuxième force politique du pays derrière le parti catholique. Après 1919, les élections au suffrage universel masculin pur confirment avec éclat la puissance électorale du parti ouvrier belge. En 1925, le POB décroche 39,4% des voix à l'échelle nationale mais son implantation est asymétrique. Le POB est relativement faible en Flandre face à la puissance de la famille catholique. *A contrario*, il est puissant en Wallonie où il s'impose comme la première force politique. Cette donnée est corroborée au lendemain de la deuxième guerre mondiale dans un contexte de suffrage universel pur et simple.

L'implantation électorale des socialistes est alors saisissante dans les bassins industriels hennuyer et liégeois. On peut déclinier la courbe électorale du parti socialiste en trois étapes dans la période contemporaine.

1. De 1945 à 1965, le PSB est le parti dominant en Wallonie. Il y glane entre 40 et 45% des suffrages.
2. Suite à l'élection de rupture de 1965, le parti socialiste entre dans une longue période d'étiage électoral ; il obtient entre 32 et 36% des suffrages et dévoile une courbe électorale d'une grande stabilité.
3. Enfin, durant les vingt-cinq dernières années, la courbe est beaucoup plus chahutée après une progression dans les années quatre-vingt culminant à 44% en 1987 suivie d'une chute continue aux trois élections suivantes, amenant le parti socialiste sous la barre des 30% au scrutin de 1999. Cette instabilité s'est poursuivie récemment puisque le parti socialiste a décroché plus de 36% des voix en mai 2003 avant de sombrer à 29,5% en 2007, en étant devancé par le Mouvement réformateur, et d'opérer une nouvelle forte percée au scrutin de juin 2010, avec 37,7% des suffrages.

Figure 1. Evolution des résultats du parti socialiste en Wallonie

D'une manière générale, les bassins industriels liégeois et hennuyers restent les zones d'implantation les plus fortes du ps. En 2010, dans tous les arrondissements hennuyers, le score est supérieur à la moyenne avec des points dans les arrondissements de Mons (+18,3 points) et de Charleroi (+11,7 points). Dans l'arrondissement de Liège, qui comprend les principales communes industrielles, le score moyen du ps dépasse aussi la moyenne (+2,7 points). *A contrario*, dans les espaces semi-ruraux, la pénétration socialiste est nettement moins importante. Dans les arrondissements namurois et de la province de Luxembourg, le score moyen du ps est bien en-deçà de la moyenne wallonne. Enfin, depuis vingt ans, le parti socialiste a décliné en Brabant wallon en raison de la mobilité vers cette province de couches très aisées en provenance de la capitale et de la désindustrialisation partielle de l'ouest de la province (Tubize,...) où le ps obtenait ses meilleures performances. Aussi, le résultat du ps y est-il de 15 points inférieurs à sa moyenne wallonne

Tableau 5. Résultats du parti socialiste dans les arrondissements wallons aux élections fédérales de juin 2010

Arrondissement	Province	Score	Delta par rapport à la moyenne
Mons	Hainaut	56,01	+18,32
Charleroi	Hainaut	49,37	+11,68
Thuin	Hainaut	47,48	+9,79
Tournai-Ath-Mouscron	Hainaut	42,32	+4,63
Liège	Liège	40,40	+2,71
Soignies	Hainaut	39,66	+1,97
Huy-Waremme	Liège	35,63	-2,06
Namur	Namur	32,66	-5,03

<i>Arrondissement</i>	<i>Province</i>	<i>Score</i>	<i>Delta par rapport à la moyenne</i>
Dinant-Philippeville	Namur	31,45	-6,24
Neufchâteau-Virton	Luxembourg	29,62	-8,07
Arlon-Marche-Bastogne	Luxembourg	27,72	-9,97
Verviers	Liège	25,80	-11,89
Nivelles	Brabant wallon	22,48	-15,21

Dans la période récente, le parti socialiste a aussi refait surface en Région bruxelloise. Aux élections régionales de juin 2004, il a même devancé le Mouvement réformateur. Ce renouveau à Bruxelles après une transition difficile dans les années quatre-vingt tient pour une bonne part à son implantation dans le nouvel électorat bruxellois, d'origine maghrébine et turque. Le parti socialiste y décroche des scores en moyenne nettement plus élevés que dans les autres segments électoraux. Cette performance lui a d'ailleurs permis en 2004 et 2009 de contourner la famille libérale pour la constitution de la majorité régionale.

Tableau 6. Résultats du parti socialiste dans la Région bruxelloise

	<i>Elections fédérales</i>	<i>Elections régionales</i>
1989		21,95
1995	18,19	
1999	16,46	16,01
2003	24,46	
2004		28,75
2007	21,29	
2009		23,29
2010	25,27	

Un autre trait historique de l'ancien parti ouvrier belge perdure : un fort ancrage municipal. La présence et l'encadrement socialistes dans les communes sont extrêmement importants. Le scrutin communal est donc crucial pour le ps. Aux élections locales de 2000, le score d'ensemble du parti socialiste a été excellent. Politiquement, il est parvenu à intégrer le collège dans les vingt plus grandes municipalités wallonnes et enlève seize mayorats. En revanche, l'élection communale de 2006 a été plus délicate pour le ps eu égard aux problèmes rencontrés à Charleroi et à Namur. Pour être moins probant, le résultat d'ensemble reste appréciable. Le ps dépasse 50% des voix dans sept des vingt plus grandes communes wallonnes et plus de 40% dans trois autres. Et il n'est absent que dans deux d'entre elles dont l'une est très symbolique : Namur. Capitale de la Wallonie, Namur avait été administrée par un bourgmestre ps depuis la fusion des communes. Le ps décroche le mayorat de treize des vingt communes wallonnes les plus importantes mais perd aussi symboliquement Charleroi. Au terme de trente ans de majorités socialistes absolues et compte tenu de l'imbroglio politico-

juridique après le scrutin d'octobre 2006, le PS a abandonné le mayorat au CDH Jean-Jacques Viseur, tout en faisant partie du collège avec le Mouvement réformateur.

Tableau 7. Résultats du parti socialiste dans les principales communes aux élections communales en Wallonie en 2000 et 2006

	2000					2006				
	%	Sièges	% en sièges	Présence du PS dans le collège	Couleur politique du bourgmestre	%	Sièges	% en sièges	Présence du PS dans le collège	Couleur politique du bourgmestre
Charleroi	51,37	30	58,82	Oui	PS	38,43	23	45,10	Oui	CDH
Liège	34,83	20	40,82	Oui	PS	37,97	21	42,86	Oui	PS
Namur	35,94	18	38,30	Oui	PS	28,51	15	31,91	Non	CDH
Mons	61,35	30	66,67	Oui	PS	51,55	27	60,00	Oui	PS
Tournai	43,87	19	48,72	Oui	PS	40,94	18	46,15	Oui	PS
La Louvière	55,99	29	70,73	Oui	PS	41,71	20	48,78	Oui	PS
Seraing	58,98	28	71,79	Oui	PS	56,90	26	66,67	Oui	PS
Verviers	33,28	14	37,84	Oui	PS	36,67	15	40,54	Oui	PS
Mouscron	26,46	10	27,03	Oui	PSC	31,18	12	32,43	Oui	CDH
Braine-l'Alleud	25,24	8	25,81	Oui	PRL	21,19	7	21,21	Oui	MR
Herstal	51,98	21	63,64	Oui	PS	50,86	20	60,61	Oui	PS
Châtelet	55,76	21	63,64	Oui	PS	50,55	20	60,61	Oui	PS
Courcelles	41,88	14	48,28	Oui	PS	36,54	12	41,38	Oui	PS
Sambreville	57,08	19	65,52	Oui	PS	45,10	16	55,17	Oui	PS
Ath	67,82	22	75,86	Oui	PS	59,62	19	65,52	Oui	PS
Ans	49,13	17	58,62	Oui	PS	52,76	18	62,07	Oui	PS
Waterloo	9,64	2	6,90	Oui	PRL	7,77	1	3,45	Non	MR
Flémalle	43,34	15	51,72	Oui	PS	56,86	20	68,97	Oui	PS
Arlon	26,15	8	29,63	Oui	PS	30,36	9	31,03	Oui	CDH
Ottignies LLN	15,80	4	13,79	Oui	Ecolo	13,16	3	10,34	Oui	Ecolo

Dans l'espace bruxellois, les socialistes ont reconquis un espace politique notable et détiennent désormais huit mayorats sur dix-neuf (contre sept en 2000). Après le scrutin de 2006, ils sont partie prenante à treize collèges pour douze en 2000. On notera leur faible implantation dans la majorité des communes du sud-est de Bruxelles qui se donnent à voir comme des terres de mission : Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwé-Saint-Pierre, Woluwé-Saint-Lambert ou encore Auderghem. En revanche, la pénétration est beaucoup plus probante au centre et à l'ouest de la Région. On notera néanmoins qu'en 2000, le parti socialiste a perdu le mayorat historique d'Anderlecht et qu'il n'est pas parvenu à le reconquérir en 2006.

Tableau 8. Résultats du parti socialiste dans les communes aux élections communales à Bruxelles en 2000 et 2006*

	2000					2006				
	%	Sièges	% en sièges	Présence du ps dans le collège	Couleur politique du bourgmestre	%	Sièges	% en sièges	Présence du ps dans le collège	Couleur politique du bourgmestre
Anderlecht	17,79	9	20,93	Non	PRL	19,67	10	22,22	Oui	MR
Auderghem	7,94	2	6,90	Non	FDf	8,63	2	6,90	Non	MR
Berchem-Saint-Agathe	10,07	2	8,70	Non	OSC	10,36	3	11,11	Non	CDH
Bruxelles	23,39	13	27,66	Oui	PS	31,34	17	36,17	Oui	PS
Etterbeek	12,55	4	12,12	Oui	PRL	13,03	4	11,43	Oui	MR
Evere	34,45	13	41,94	Oui	PS	31,82	12	38,71	Oui	PS
Forest	21,26	8	22,85	Non	PRL	30,73	12	34,29	Oui	PS
Ganshoren	7,82	2	8,00	Oui	PS	16,10	5	18,52	Oui	PS
Ixelles	15,67	7	17,07	Oui	PS	16,62	7	17,07	Oui	PS
Jette	5,08	2	6,06	Oui	PSC	19,38	7	20,00	Oui	CDH
Koekelberg	16,19	4	16,00	Non	PRL	24,74	6	24,00	Non	MR
Molenbeek	31,85	15	36,58	Oui	PS	33,28	16	39,02	Oui	PS
Saint-Gilles	46,63	19	54,29	Oui	PS	39,85	16	45,71	Oui	PS
Saint-Josse	29,08	10	37,04	Oui	PS	43,74	14	51,85	Oui	PS
Schaerbeek	11,75	5	10,64	Oui	FDf	25,16	13	27,66	Non	MR
Uccle	10,25	4	9,76	Oui	FDf	13,61	5	12,20	Oui	MR
Watermael-Boitsfort	10,64	2	7,41	Non	FDf	12,26	3	11,11	Non	MR
Woluwé-Saint-Lambert	8,58	2	5,71	Non	FDf	5,06	2	5,71	Oui	MR
Woluwé-Saint-Pierre	6,24	1	3,03	Non	PRL	7,17	1	3,03	Non	MR

* Compte tenu de la présence de certaines listes de coalition, les résultats sont parfois des évaluations réalisées par l'auteur.

Quels types d'électeurs le parti socialiste a-t-il captés et quelle force électorale a-t-il représentée ?

Jusqu'au début des années soixante, le socialisme belge attire avant tout les voix du monde ouvrier laïc. Sa pénétration dans le monde ouvrier catholique est faible et il s'implante plus facilement dans les classes moyennes ou les nouvelles classes – laïques – en expansion. Dans la première moitié du xx^e siècle, cet élément est si important que Daniel-Louis Seiler parle de rôle de substitution « aux loges

maçonniques dans le rôle de contre-Eglise »¹². Aujourd'hui encore, le ps reste faible dans l'électorat catholique. Aux élections fédérales de juin 2007, ils ne sont que 20% parmi les catholiques non pratiquants à avoir opté pour le ps. Les scores sont plus faibles encore chez les pratiquants (17% chez les pratiquants occasionnels et 18,4% chez les pratiquants réguliers)¹³. En revanche, la barrière philosophique est beaucoup moins prégnante chez les citoyens de confession musulmane, puisqu'en 2007, le parti socialiste y décrochait 43% des suffrages¹⁴.

Son implantation s'effectue de la commune vers le national et s'avère très forte dans les parties wallonnes du pays, ouvrières et sécularisées, en particulier, nous l'avons vu, les provinces liégeoise et hennuyère. Aujourd'hui encore, le parti socialiste capte l'essentiel du vote des milieux populaires salariés. Ses percées (2003, 2004 et 2010) ou ses reculs électoraux (1999 et 2007) sont surtout liés à la fidélité ou l'infidélité de segments des classes moyennes salariées, avec un capital scolaire élevé. Ceci explique notamment, sa faible pénétration parmi les fortement diplômés lors de la difficile élection de juin 2007¹⁵.

Les participations au pouvoir du ps

Le parti socialiste se décline indubitablement comme un « parti de pouvoir ». Depuis la deuxième guerre mondiale, la présence aux affaires des socialistes est devenue banale. On peut épingler trois temps dans l'exercice du pouvoir et dans l'analyse des partenaires du parti socialiste. Leur statut a défini la capacité du parti socialiste à être présent dans les exécutifs.

La première période s'étend de 1944 à 1961. Durant cette phase, l'allié privilégié du parti socialiste aux affaires est le parti libéral. Dans un contexte marqué par une polarisation philosophique sur la question royale et sur la question scolaire, la constitution d'un gouvernement associant sociaux chrétiens et socialistes est exceptionnelle. Le PSC-CVP est le relais des positions de l'Eglise et de la communauté catholique. Le parti socialiste est, au contraire, associé à une posture anticléricale. Eu égard à la fixation sur le clivage philosophique dans cet espace-temps, le parti socialiste trouve dans le parti libéral et, jusqu'en 1947, dans le parti communiste, des alliés face à la puissance du monde catholique belge. Toujours empreint de son identité anticléricale, le parti libéral confirme ce faisant son statut de *King-maker*. Seuls les gouvernements Spaak entre mars 1947 et août 1949 associent les catholiques et les socialistes, sans la présence des libéraux.

Après la conclusion de la question royale en 1950, la signature du pacte scolaire en 1958 et le vote de la loi en 1959, une dépoliarisation sur le clivage Eglise-Etat

¹² D.-L. SEILER, *Les partis politiques dans le Benelux*, Barcelone, Barcelone, Institut de Sciences politiques, 1992, p. 22.

¹³ N. DEDECKER, G. SANDRI, « Le vote des catholiques », in P. DELWIT, E. VAN HAUTE (éd.), *Le vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 33.

¹⁴ N. DEDECKER, G. SANDRI, « Le vote des musulmans », in P. DELWIT, E. VAN HAUTE (éd.), *Le vote des Belges...*, op. cit., p. 47.

¹⁵ P. DELWIT, « Le capital scolaire, une variable déterminante dans le vote ? », in P. DELWIT, E. VAN HAUTE (éd.), *Le vote des Belges...*, op. cit., p. 64.

intervient. Elle conduit à un réaligement des libéraux. Ceux-ci abandonnent leur identité anticléricale pour se focaliser sur les thématiques socio-économiques. Ce faisant, c'est un gouvernement associant socialistes et libéraux qui se révèle sinon impossible au moins extrêmement problématique. Dès lors, dans l'exercice du pouvoir, le partenaire privilégié de la famille socialiste devient la famille sociale chrétienne, désormais pivotale dans la vie politique : les socialistes gouvernent avec les sociaux chrétiens, et parfois d'autres partenaires, d'avril 1961 au printemps 1966, de juin 1968 à avril 1974, de juin 1977 à décembre 1981 et de mai 1988 à juillet 1999.

1999 marque une rupture de ce schéma. Socialistes et libéraux acceptent alors de gouverner à nouveau ensemble, sans la présence des sociaux chrétiens. Depuis cette date, aucune alliance gouvernementale n'apparaît impossible pour le PS même si une exacerbation des relations entre socialistes et libéraux a conduit Elio Di Rupo à exclure un gouvernement régional et communautaire associant le PS et le MR à la veille du scrutin régional de juin 2009, ce qui s'est effectivement produit avec l'établissement d'un gouvernement « olivier » (socialistes, démocrates humanistes et verts) à la Région wallonne et à la Communauté française, de même que dans le spectre francophone de la Région de Bruxelles.

Il faut épingler la très longue présence aux affaires des socialistes dans la période contemporaine. A l'échelle nationale-fédérale, le parti socialiste a été de tous les exécutifs depuis le printemps 1988. C'est de loin la présence continue la plus longue dans l'exécutif national. C'est encore plus vrai dans les entités fédérées. A la Région wallonne et à la Communauté française, le parti socialiste n'a été absent des responsabilités ministérielles que deux ans, entre 1985 et 1987. En Région bruxelloise, sa présence dans le gouvernement a été continue. Et il a détenu le poste de ministre-président pendant trois des quatre législatures terminées. En revanche, pour la famille socialiste de manière générale, et pour le parti socialiste plus spécifiquement, l'accès au 16 rue de la Loi a été plus que limité. Seuls Paul-Henri Spaak et Edmond Leburton ont, comme socialistes francophones, assumé la responsabilité de Premier ministre.

Tableau 9. Présence du parti socialiste aux affaires dans les gouvernements nationaux/fédéraux

26 septembre 1944 – 12 décembre 1944	Catholique-libéral-POB-BWP-PCB-KPB
12 décembre 1944 – 12 février 1945	Catholique-libéral-POB-BWP
12 février 1945 – 2 août 1945	Catholique-libéral-BSP-PSB-PCB-KPB
2 août 1945 – 13 mars 1946	Libéral-BSP-PSB-PCB-KPB-UDB
13 mars 1946 – 31 mars 1946	BSP-PSB
31 mars 1946 – 20 mars 1947	Libéral-BSP-PSB-PCB-KPB
20 mars 1947 – 11 août 1949	PSC-UDB-BSP-PSB
23 avril 1954 – 26 juin 1958	Libéral-BSP-PSB
25 avril 1961 – 19 mars 1966	PSC-UDB-BSP-PSB
17 juin 1968 – 26 janvier 1973	PSC-UDB-BSP-PSB
26 janvier 1973 – 25 avril 1974	PSC-UDB-PLP-PVV-BSP-PSB
3 juin 1977 – 3 avril 1979	PSC-UDB-BSP-PSB-VU-FDF
3 avril 1979 – 18 mai 1980	PSC-UDB-PS-SP-FDF
18 mai 1980 – 22 octobre 1980	PSC-UDB-PS-SP-PLP-PVV
22 octobre 1980 – 17 décembre 1981	PSC-UDB-PS-SP

9 mai 1988 – 29 septembre 1991	PSC-UDB-PS-SP-VU
29 septembre 1991 – 12 juillet 1999	PSC-UDB-PS-SP
12 juillet 1999 – 11 juillet 2003	VLD-PRL-FDF-MCC-PS-SP-Agalev-Ecolo
11 juillet 2003 – 21 décembre 2007	VLD-MR-PS-SP.a
21 décembre 2007 –	Open VLD-CD&V-MR-PS-CDH

Les axes programmatiques

La défense de la sécurité sociale

« La raison essentielle de notre participation gouvernementale est d’empêcher le démantèlement de la sécurité sociale »¹⁶. Philippe Busquin ne pouvait mieux affirmer la dimension première du programme socialiste en la matière. Il n’est donc pas étonnant de la retrouver parmi les éléments déterminants des programmes socialistes ces trente dernières années. Le programme présenté pour les élections fédérales de juin 2010 le décline d’emblée :

« Si le ps est fondamentalement attaché à la sécurité sociale, c’est parce qu’elle permet aux travailleurs, aux familles dans le désarroi, aux personnes malades, aux gens qui souffrent et à toutes celles et ceux qui n’ont pas même le nécessaire, d’être débarrassés des incertitudes du lendemain. C’est pourquoi, le ps fera de la consolidation de la sécurité sociale, sa priorité majeure, en lui assurant un refinancement plus juste »¹⁷.

Dans ce contexte, les domaines émergeant à la sécurité sociale sont traités en détail dans le programme du ps. La partie dédiée à la santé couvre à elle seule dix pages.

Pour ce qui a trait aux allocations sociales, le ps revendique un principe important pour l’égalité des genres et le statut de personnes : de nouvelles avancées en matière d’individualisation des droits sociaux.

Après avoir été un acteur important de l’élévation de la norme en soins de santé (4,5%), le parti socialiste insiste désormais sur une problématique de plus en plus importante dans la société : les pensions. Au plan des principes, le parti socialiste se pose en ardent défenseur du premier pilier, la pension légale, « seule à garantir la solidarité du système et à pouvoir assurer à chacun, quel que soit son parcours de vie et quels que soient les aléas de la bourse, un niveau de vie décent dès l’âge de 65 ans »¹⁸. A cette aune, la formation socialiste accueille avec réticence les scénarios de développement des deuxième et troisième piliers car susceptible d’affaiblir l’attention et la volonté politique de maintenir un important premier pilier, dont le coût est substantiel.

¹⁶ Ph. BUSQUIN, « Le dernier rempart contre le retour au XIX^e siècle, c’est le socialisme ! », *Téléoustique*, 8-14 avril 1994.

¹⁷ PARTI SOCIALISTE, *Un pays stable, des emplois durables. Programme du parti socialiste pour les élections fédérales du 13 juin 2010*, 2010, p. 15.

¹⁸ *Ibid.*, p. 41.

La politique de l'emploi

En matière d'emploi, le parti socialiste évoque une « priorité absolue »¹⁹ et en appelle à une relance de développement éco-solidaire. Une batterie de mesures sont avancées pour répondre à ce défi alors même que les taux de chômage en Wallonie et à Bruxelles sont encore élevés : « soutien à l'investissement et à l'innovation et la création d'activité »²⁰, augmentation de « l'immunisation d'impôts pour le recrutement de personnel supplémentaire dans les PME »²¹, renforcement de la « formation des travailleurs », élever et « simplifier l'allocation de garantie de revenu afin de rendre l'emploi, même à temps partiel, plus attractif »²², ... En revanche, une des thématiques abordées dans les années quatre-vingt-dix – le terrain de la réduction du temps de travail – a été abandonnée²³.

Un nouvel équilibre des pouvoirs entre l'Etat fédéral et les entités fédérées

Le parti socialiste s'est montré depuis plus de trente ans un défenseur fervent de la régionalisation de la Belgique tout en insistant tant et plus sur l'importance de la sécurité sociale fédérale. Dans les années quatre-vingt, un conflit larvé a opposé les « communautaristes » et les « régionalistes ». Ce différend est largement dépassé même si des sensibilités existent. Le courant régionaliste est nettement développé à Liège, en particulier avec Jean-Claude Marcourt.

Dans le contexte communautaire belge tendu des années 2000, le parti socialiste se disait prêt en juin 2010 « à prendre ses responsabilités pour sortir le pays tant de la crise sociale et économique qu'il traverse que du blocage institutionnel » sur la base de la promotion d'un « fédéralisme de prospérité »²⁴. Celui-ci se décline comme le maintien et le développement de la sécurité sociale à l'échelle fédérale, et la régionalisation de certaines compétences :

« Ce fédéralisme de prospérité s'organisera autour d'un double socle :

- 1) un Etat fédéral garant des droits et libertés de chacun ainsi que des outils de régulation et de redistribution notamment à travers la solidarité interpersonnelle, la protection sociale, le droit du travail, la cohésion économique et sociale ou encore la concertation sociale ;
- 2) une autonomie et des responsabilités accrues pour les Régions, afin de leur permettre d'exercer leurs compétences de manière plus cohérente et d'être mieux positionnées pour préparer l'avenir »²⁵.

Par ailleurs, le parti socialiste revendique pour Bruxelles le statut de Région à part entière et, surtout, un refinancement de ladite région eu égard à son statut de triple capitale et de principal bassin d'emplois du pays, générant des coûts régionaux

¹⁹ *Ibid.*, p. 12.

²⁰ *Ibid.*, p. 13.

²¹ *Ibid.*, p. 15.

²² *Ibid.*, p. 19.

²³ P. DELWIT, « La voie étroite d'une refondation du parti socialiste (PS) », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 25-44 (2^e édition).

²⁴ *Ibid.*, p. 146.

²⁵ *Ibid.*

importants – transports et sécurité notamment – pour de nombreux citoyens non bruxellois.

Européaniste mais critique

« L'Europe est effectivement selon moi « le » champ de la bataille du politique pour les cinquante prochaines années. Les Etats-nations sont devenus trop petits, on le voit par exemple au moment des chocs financiers »²⁶, affirme le ministre fédéral Paul Magnette. De fait le parti socialiste s'est toujours affirmé comme pro-européen dans une famille politique où cela ne s'est pas toujours imposé d'évidence²⁷. Mais cet européisme va de pair, singulièrement depuis plusieurs années, avec des critiques parfois acerbes à l'endroit des politiques publiques de l'Union européenne. Ainsi, le PS a-t-il été un acteur important dans le combat mené contre la directive dite Bolkestein – directive relative aux services dans le marché intérieur –²⁸, jugée trop libérale et déstructurant le marché de l'emploi et les acquis sociaux.

Perspectives

Depuis le milieu des années soixante-dix, L'approche keynésienne en économie et l'Etat social auquel s'est identifiée, dans une large mesure, la famille sociale-démocrate ont été mis en cause. Les chocs pétroliers de 1973 et 1978, l'élévation de l'inflation, l'affaiblissement de la croissance économique, la forte augmentation du chômage et l'accroissement de l'espérance de vie ont mis à rude épreuve les acquis sociaux compris dans le *Welfare State*. S'y sont ajoutés les mises en cause de la régulation en économie et l'avènement de la vague néo-libérale. Dans un contexte d'accentuation de l'interdépendance financière et économique, les partis sociaux-démocrates ont vu leur socle se dérober sous leurs pieds et sont sur la défensive. Certains d'entre eux subissent d'ailleurs un déclin important.

Le parti socialiste n'a pas échappé à ces tendances de fond. Dans l'opposition entre 1981 et 1987, au pouvoir depuis 1988, les socialistes ont contribué à limiter, nettement mieux que d'autres, les formes de démantèlement de l'Etat-providence. Mais l'action s'opère dans une perspective défensive et sans arrêter la tendance, remplissant en quelque sorte une fonction mise en exergue par Jean et Monica Charlot :

« Le pouvoir d'un parti au gouvernement est peut-être davantage matérialisé par les mesures qui ne sont pas prises du fait de sa présence que par celles qui sont traduites en lois par lui-même et ses alliés (pouvoir de veto législatif) »²⁹.

Cruciale, cette mission est néanmoins peu mobilisatrice et pas toujours visible. Le PS se situe dans une logique de « moindre mal » sur le plan économique et social. Dans

²⁶ P. MAGNETTE (entretiens avec Jean Sloover), *Le bel avenir du socialisme*, Bruxelles, Luc Pire, 2009, p. 111.

²⁷ P. DELWIT, *Les partis socialistes et l'intégration européenne (France, Grande-Bretagne, Belgique)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995.

²⁸ A. CRESPI, *Les résistances à l'Europe néolibérale : interactions, institutions et idées dans le conflit sur la Directive Bolkestein*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2010.

²⁹ J. et M. CHARLOT, « Les groupes politiques dans leur environnement », in M. GRAWITZ, J. LECA (éd.), *Traité de science politique. 3. L'action politique*, Paris, PUF, 1985, p. 519.

la décennie 2000, il a, en revanche, été un acteur important dans les avancées sur des dossiers n'ayant pas directement trait aux questions socio-économiques. En l'espace de quelques années seulement, la législation a évolué de manière déterminante dans un horizon progressiste dans certains domaines : loi sur l'euthanasie (mai 2002), loi sur le mariage des homosexuels (janvier 2003), loi sur le droit de vote des non-Belges non-ressortissants de l'Union européenne (mai 2004), loi autorisant l'adoption par des personnes de même sexe (avril 2006)... Ce faisant, sous l'impulsion de son président, le ps s'est fortement ouvert aux « nouvelles » problématiques en essayant de combiner une action sur le terrain socio-économique au bénéfice des classes populaires salariées et, au plan sociétal, répondant au libéralisme culturel des « nouvelles classes moyennes salariées ». Il s'est profilé sur la problématique environnementale et Paul Magnette, outre son action à Charleroi, est chargé d'offrir une alternative aux responsables verts. La tâche est pour le moins difficile car des composantes importantes des milieux populaires salariés ne s'inscrivent pas nécessairement dans une dynamique progressiste sur certaines questions de société. Tout comme des segments des classes moyennes salariées ne sont pas toujours favorables à des politiques publiques de solidarité et de justice sociales, et de fiscalité proportionnelle dans le champ socio-économique. Certaines personnalités semblent à même de pouvoir incarner ces deux facettes : Elio Di Rupo, en premier, mais aussi Paul Magnette, le nouvel homme fort du ps à Charleroi, Rudy Demotte, le ministre-président de la Région wallonne, ou encore Jean-Claude Marcourt dans la province de Liège.

